

La filière Bois Artisanal dans le bassin d'approvisionnement de la ville de Kindu (Maniema)

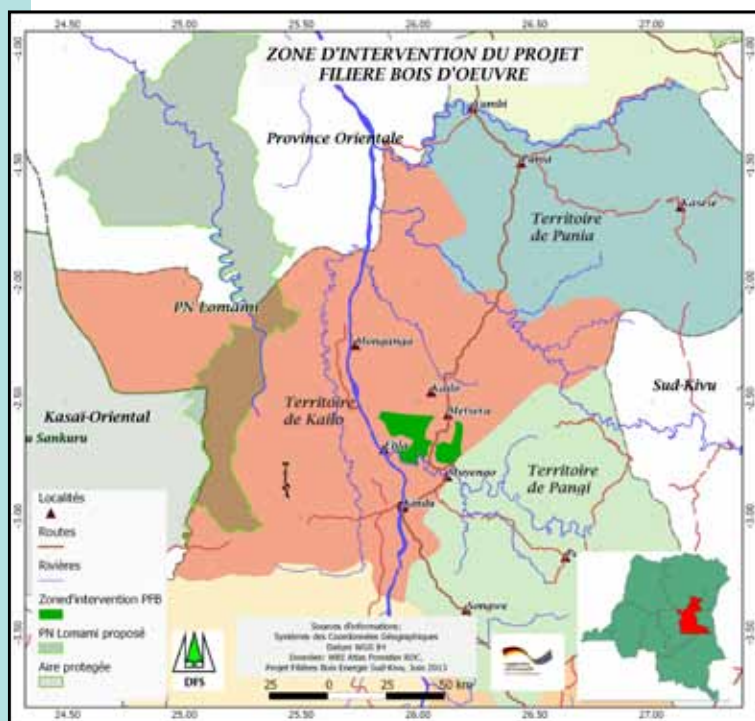


PBF Programme Biodiversité et Forêts

L'exploitation forestière au Maniema est exclusivement de type « artisanal » et tournée vers une consommation locale faute de possibilités d'évacuation, visant en l'occurrence l'approvisionnement de la ville de Kindu. Cette exploitation est à l'heure actuelle peu réglementée et ne profite que partiellement aux communautés locales.

Durant la première période (aout 2011-Septembre 2012), le Projet « Filière Bois Artisanal » au Maniema, qui s'inscrit dans le Programme Biodiversité et Forêts (PBF) de la GIZ, s'est concentré sur un état des lieux de la Filière. Sur la période d'octobre 2012 à septembre 2013, le Projet s'est attaché au développement des concepts d'intervention à travers la conduite d'activités pilotes.

APPROVISIONNEMENT ET VALEUR AJOUTEE, LES CHIFFRES CLES



Le volume du bois d'œuvre entrant à Kindu se situe autour de 8.750 m³ par an. Si l'on admet un rendement de sciage de 30 %, le prélèvement peut être estimé à environ 30.000 m³/an. La consommation serait donc voisine de 0,064 m³ par habitant, ce qui est proche des consommations pour Douala et Yaoundé¹ (0,06 m³/hab/an) et pour Libreville² (0,09 m³/hab/an).

A noter que le volume de bois-énergie rentrant à Kindu se situerait autour de 43.000 t/an de bois de feu et 6.400 t/an de charbon de bois. Ce niveau de consommation est caractéristique des centres urbains en voie de transition du bois de feu vers le charbon, ce qui devrait amener à prendre en compte la problématique du bois énergie au niveau du Maniema.

La distance moyenne d'approvisionnement en bois d'œuvre est de 17 km de Kindu, atteignant 50 Km par endroit, principalement le long du fleuve Congo, de la rivière Elila et des axes routiers. Cette distance reste faible compte tenu de la dimension limitée du marché et de l'absence de possibilités d'évacuation en dehors de la Province.

La garantie de durabilité de l'exploitation peut être considérée comme faible pour plusieurs raisons.

L'essentiel de la production est actuellement basée sur 3 essences (« Mufula » (*Milicia sp.*, Iroko), « Mutondo » (*Alstonia sp.*, Emien), Liboyo (*Entandrophragma sp.*, Kosipo), accentuant les risques de leur surexploitation, et réduisant les possibilités de leur régénération. Tandis qu'il n'existe pas de zone sous aménagement, les normes d'exploitation de base (ex. diamètres minimum d'exploitation) ne font pas non plus l'objet de contrôle de la part de la Coordination Provinciale de l'Environnement (CPECN). Enfin, les rendements d'exploitation sont généralement faibles, avec d'importants déchets non valorisés.

Tableau 1 : Revenus générés par type de bénéficiaire le long de la CVA

| Acteurs | CDF/an | % |
|--|----------------------|--------------|
| Populations rurales (environ 150 villages) | 614.251.269 | 47 % |
| Redevance (communauté / chefferie) | 36.382.979 | 3 % |
| Rémunération des scieurs (5 par village)* | 462.294.000 | 35 % |
| Portage (11 par village) | 115.574.290 | 9 % |
| Populations urbaines | 700.076.358 | 53 % |
| Portage et manutention des sciages | 178.803.608 | 14 % |
| Bénéfice des grossistes (70 dépôts, dont 10 importants) | 152.452.201 | 12 % |
| Location de dépôts | 8.820.548 | 1 % |
| Bénéfice des exploitants (environ 150, dont 10 importants) | 360.000.000 | 27 % |
| Total | 1.314.327.627 | 100 % |

Sources : PBF/DFS (SERRE DUHEM et al.), Enquêtes filières bois artisanal, Mars 2012

La valeur totale (Chiffre d'Affaires) de la Chaîne de Valeur Ajoutée (CVA) du bois d'œuvre avoisine les 2,3 milliards CDF (environ 2,5 millions USD).

La valeur ajoutée (VA) pour l'exploitant représente 75 % de la VA totale générée dans le cas de l'exploitation à la scie de long et 66 % dans celui de l'exploitation à la tronçonneuse. Sur cette VA, les marges représentent 40 % dans le premier cas et 25 % dans le second.

Au niveau des revenus, 47 % sont générés au niveau des populations rurales et 53 % des populations urbaines, à quoi s'ajoutent les emplois créés en aval par les menuiseries ou entreprises de construction.

¹ LESCUYER, G., et al., 2011 : Le marché domestique du sciage artisanal à Libreville, Gabon Etat des lieux, opportunités et défis. CIFOR, Bogor, Indonésie.

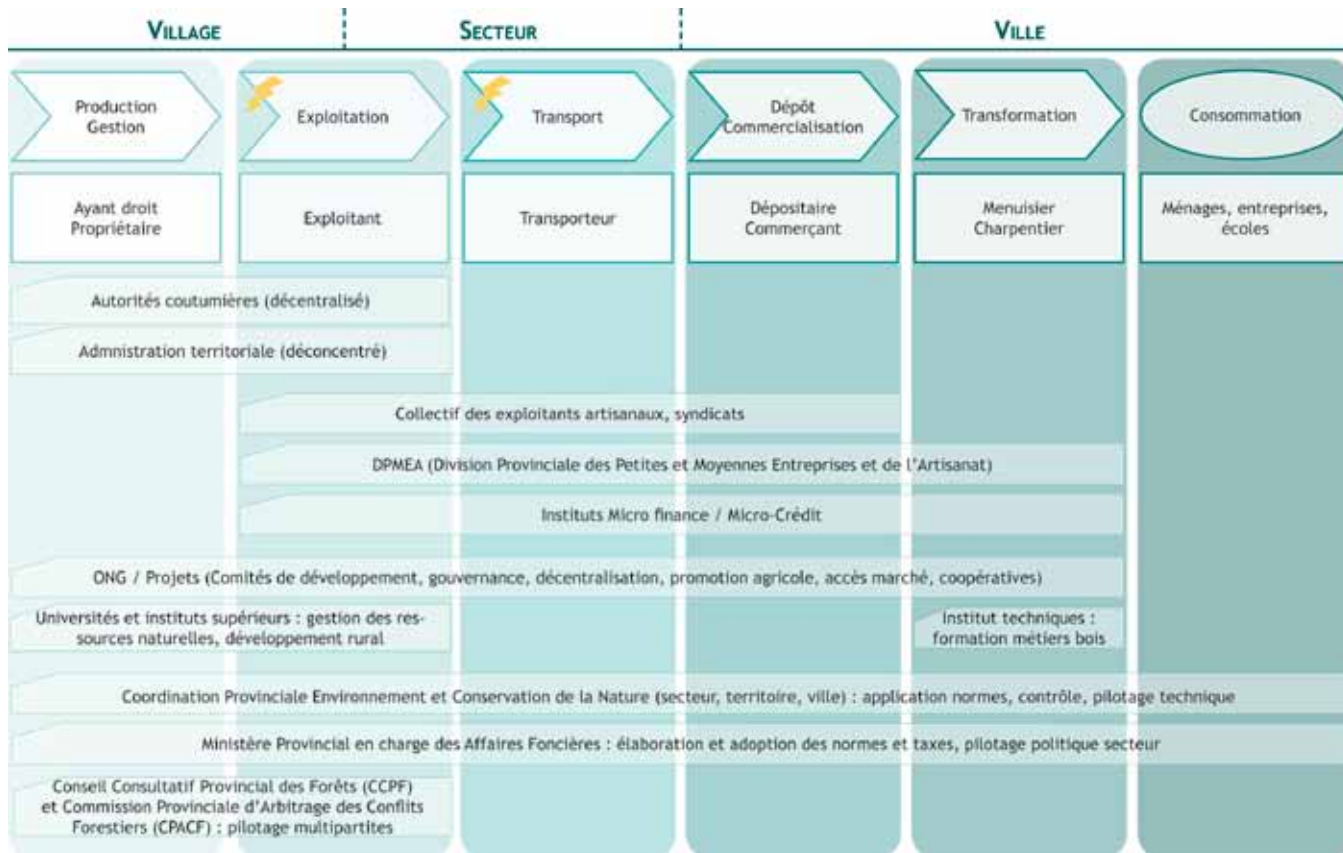
² PLOUVIER D. et al., 2002 : Etude du sous-secteur du sciage artisanal au Cameroun. Ministère de l'Environnement et des Forêts, Yaoundé, Cameroun.

STRUCTURE DE LA CHAÎNE DE VALEUR ET RÔLE DES ACTEURS

La CVA concerne 5 principaux maillons et 5 groupes d'opérateurs, auxquels s'ajoutent les acteurs aux niveaux méso et macro :

1. Le maillon **production** (ou gestion des arbres) compte environ 150 villages en majorité issus du Territoire de Kailo.
2. Le maillon **exploitation** est composé de 107 exploitants artisanaux, dont 35 à Kindu et 72 dans les zones rurales, ainsi que de leur personnel auxiliaire, chiffrant l'ensemble à plus de 500 personnes.
3. Le maillon **transport** comprend l'acheminement du lieu de production aux abords de route ou de fleuve, le transport vers Kindu, ainsi que le transport du débarcadère au lieu de consommation. Il est estimé à 80 personnes en zone rurale et 25 à Kindu.
4. Le maillon **dépôt/commercialisation** au niveau de la ville de Kindu comprend des dépôts de taille très variée (stocks de quelques planches à plusieurs centaines)
5. Le maillon **transformation** en ville concerne 133 ateliers de menuiserie, ainsi que la construction de baleinières, totalisant 532 personnes.

Figure 1 : Cartographie de la chaîne de valeur ajoutée bois artisanal



Source : MÜNKNER, Note de synthèse, 2013 (NB : cette cartographie reprend les symboles du modèle ValueLinks : les éclairs indiquant les contraintes majeures à ce stade, les étoiles les potentialités pro-pauvre -PP- et genre)



La structure de la CVA (Figure 1) est assez complexe du fait de la variété des produits de sciage, des modes d'exploitation (scie de long, tronçonneuse ou scie mobile) et des modes de transport (pirogue, camion, vélo) – voir exemple en Tableau 2.

Toutefois, les éléments généraux suivants peuvent être dégagés :

- Les « marges » des acteurs sont en général assez bonnes et une part importante de la VA passe dans les salaires.
- Le « coût de la matière première » (arbre) semble actuellement sous-estimé, profitant exclusivement aux ayant droits coutumiers et propriétaires de concessions foncières.
- Les « taxes » (multiplicité de taxes formelles et informelles) au niveau de l'exploitation sont faibles par rapport à celles appliquées au transport et surtout à la transformation.
- Les « couts de fonctionnement » de l'exploitation sont en général assez élevés, liés à l'isolement de la Province en termes d'approvisionnement en intrants, accentués par une mauvaise maintenance et un manque d'expertise technique
- Les « couts de transport » peuvent facilement constituer un frein suivant la distance et/ou si le volume du chargement n'est pas suffisant.

Tableau 2 : Structure du prix de bois, scénario exploitation à la tronçonneuse et transport en pirogue

| Poste | Exploitant [CDF/m ³] | Grossiste [CDF/m ³] | Menuisier (outillage manuel) [CDF/m ³] |
|-------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|
| Coût de l'arbre sur pied | 4.043 | | |
| Taxes forestières par arbre | 551 | | |
| Prix d'achat du bois | | 208.708 | 255.423 |
| Transport vers Kindu en pirogue | 29.080 | | |
| Autres frais de déplacement | 34.244 | | |
| Portage / Transport par vélo | 12.842 | 12.409 | 16.576 |
| Rémunération des scieurs,... | 32.532 | | 106.183 |
| Manutention | | 7.458 | |
| Stockage | | 1.357 | |
| Pièces de rechange, carburants, ... | 53.191 | | 6.631 |
| Amortissement matériel | 5.581 | | 995 |
| Location atelier | | | 1.075 |
| Achats divers | | | 1.000 |
| Patente | | 729 | 1.385 |
| Taxes | | 1.308 | 17.117 |
| Marge | 36.644 | 23.454 | 93.616 |
| Prix de vente du bois artisanal | 208.708 | 255.423 | 500.000 |

Source : PPBF/DFS (SERRE DUHEM et al.), Enquêtes filières bois artisanal, Mars 2012



SYNTHESES SUR LES GOULOTS D'ETRANGLEMENTS DE LA FILIERE ET ORIENTATION DE L'INTERVENTION

Les principaux constats des sections précédentes peuvent être résumés comme suit :

- Production de bois d'œuvre de taille moyenne à l'échelle du bassin d'approvisionnement de Kindu, avec prévision d'une forte augmentation lors du désenclavement de la Province, et tendance à l'augmentation de la part du charbon dans l'approvisionnement en bois énergie
- Faiblesse des services de l'environnement : multiplicité des taxes, absence de contrôle forestier, inexistence d'un modèle d'aménagement pour encadrer l'exploitation, absence de données statistiques de production, expertise technique réduite caractérisée par une attente de la mise à la retraite des fonctionnaires
- Exploitation des forêts naturelles sans garantie de durabilité : faible maîtrise des techniques d'exploitation, nombre restreint d'essences, pertes importantes au niveau de l'abattage et de la première transformation



- Prédominance du maillon dépôt / commercialisation qui joue un rôle clé dans la CVA (car les dépositaires étant eux-mêmes exploitants ou financent l'exploitation) : en couvrant les différents maillons de la chaîne, avec des volumes importants ainsi qu'un écoulement de la marchandise souvent maîtrisé, ces acteurs maximisent leurs marges.
- Par rapport aux grossistes, les petits exploitants se trouvent dans une position moins favorable : leur structuration à travers le Collectif des Exploitants Forestiers du Maniema (CEFOMA) est récente et principalement axée sur la défense des droits plutôt que la mutualisation qui permettrait de mieux maîtriser les coûts de production et favoriser l'accès au marché.
- Au niveau des communautés : prix de vente des arbres sur pied sous-estimés, pas de système de redistribution des recettes forestières tirées de la vente / exploitation des arbres, conflits fonciers récurrents.

Le PBF a ainsi décidé de focaliser son appui sur les aspects légaux, techniques et organisationnels du maillon production dans un premier temps. La stratégie vise à rendre plus équitable en termes de répartition des revenus, et plus durable en termes de production la chaîne de valeur ajoutée du bois d'œuvre, en accord avec la composante 5 « Encadrer et organiser l'exploitation artisanale de bois d'œuvre » du Programme National Environnement, Forêt, Eaux, Biodiversité (PNEFEB) du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT).

Le Maniema semble être dans une position favorable pour tester cette approche, comparativement à d'autres Provinces où l'exploitation artisanale y est souvent très développée et difficilement maîtrisable, mise en œuvre en partie par des entreprises semi-industrielle ou industrielles, et où les communautés sont peu impliquées.

PRESENTATION DES ACTIVITES PROGRAMMEES



1. Appui à l'aménagement pilote de la « concession artisanale » de 50.000 ha avec la Coordination Provinciale de l'Environnement (CPECN), sur un modèle de cogestion :
 - Inventaire forestier
 - Etude socio-économique
 - Plan d'affectation des terres, prenant en compte les terroirs coutumiers
 - Normes d'exploitation et de gestion
2. Appui à la mise en œuvre pilote d'activités liées à la mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion :
 - Structuration des exploitants artisanaux avec en vue l'introduction d'une scie mobile et le développement de coopératives pour l'accès au marché
 - Structuration de comités de développement communautaires
3. Acquisition et interprétation d'Images Satellites Haute Résolution en vue de la production de cartes des zones forestières, pour l'aménagement sur le modèle proposé et le macro zonage à venir
4. Identification d'un site pour la mise en œuvre d'une seconde concession pilote, dans un contexte périphérique à une Aire Protégée
5. Renforcement des capacités de la CPECN (aménagement, contrôle forestier, gestion de l'information forestière)

Durant la prochaine phase, les efforts porteront sur la poursuite de la mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion de la concession pilote ; son adaptation au contexte de la périphérie du Parc de la Lomami et ; l'intégration de la problématique de la production durable de bois énergie.



Réalisé dans le cadre du Projet Filière Bois

En collaboration avec le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme

Un projet soutenu par le gouvernement fédéral allemand par l'intermédiaire de Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH - Programme Biodiversité et Forêts (PBF) en RDC.

Mis en oeuvre par Deutsche Forstservice (DFS) GmbH en association avec GFA Consulting Group GmbH

Coordination : Antoine Schmitt
Graphisme : Adélaïde Larzillière

Crédits photos : DFS, F.Kapa, A.Schmitt



© GIZ/PBF, juin 2013

